



Le projet de la FAO "GCP/GLO/324/NOR – Intégrer le Droit à une Alimentation Adéquate et la Bonne Gouvernance au sein des Politiques, Législations et Institutions Nationales" (abrégé, **Le Droit à l'Alimentation au Niveau National**) est une continuité de la contribution norvégienne envers le Mozambique et l'État Plurinational de Bolivie (Bolivie), en plus de signaler le début des activités au Népal et au El Salvador, en vue de renforcer les institutions nationales et les mécanismes de coordination dans leurs efforts visant à formuler les politiques et supporter les procédures législatives sur la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation. Le Projet ciblera les défis propres aux pays en faisant la promotion de l'approche par les droits humains afin d'atteindre la sécurité alimentaire à tous les niveaux – législation, conception, formulation, décision et implémentation. De plus, le Projet permettra à la FAO de participer aux efforts globaux afin de consolider les droits humains au sein des travaux en développement.

Lors de la journée pour les droits de l'homme, ayant lieu chaque 10 décembre, l'équipe du droit à l'alimentation de la FAO a [dévoilé](#) plusieurs publications et outils afin d'avancer la réalisation du droit à l'alimentation. Le projet a directement contribué à la publication [Le droit à une alimentation adéquate au sein du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition – Un consensus global](#), écrit par FIAN International, qui documente le consensus obtenu dans le cadre du CSM à l'égard de recommandations particulièrement pertinentes d'une perspective du droit à l'alimentation. Elle offre également d'importantes recommandations destinées aux parties prenantes afin de traduire ce consensus global en actions pratiques au niveau national, notamment par la présentation d'une variété d'expériences et d'études de cas, qui démontrent l'importance d'une approche basée sur les droits humains pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le projet a également contribué à la publication de la version népalaise des [Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale](#).

En **Bolivie**, l'équipe nationale du projet a soutenu le Parlement dans l'inclusion du droit à l'alimentation à l'article 16 de la Loi-cadre du nouveau « Code des garçons, des filles et des adolescents » ([Código Niña, Niño y Adolescente](#)), approuvée par la Chambre des députés de l'Assemblée législative. Il s'agit du résultat d'une collaboration entre la FAO, UNICEF et le réseau parlementaire. Le projet a continué de soutenir le Ministère de l'Éducation sur la Loi complémentaire d'alimentation scolaire (*ACE – Alimentación Complementaria Escolar*). Enfin, le droit à l'alimentation et le Front parlementaire contre la faim ont été inclus dans la [vidéo](#) institutionnelle de la Représentation de la FAO en Bolivie afin de sensibiliser le public sur le droit à l'alimentation. Des copies DVD du vidéo seront distribuées aux acteurs et autorités pertinents.

Au sein de la collaboration de la FAO avec les universités, et en collaboration avec la division de la protection sociale de la FAO, l'équipe du projet a fait une présentation de deux heures sur le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire à des étudiants de droit international de la faculté de droit de la *Libera Università degli Studi Maria SS. Assunta* (LUMSA) de Rome. Le droit à l'alimentation fait partie du cursus.

Le droit à l'alimentation de l'équipe de la FAO travaille sur la mise en œuvre du droit humain à une alimentation adéquate, en utilisant le droit à l'alimentation. La vision de l'équipe est celui d'un plein exercice de ce droit de l'homme, à travers elle d'être respectés, protégés et respectés partout dans le monde.

L'Équipe du droit à l'alimentation de la FAO

Département de Développement Économique et Social

Division de l'Économie du Développement Agricole

Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italy

Tel: +39 06570 53058 /// E-mail: righttofood@fao.org

Site web: <http://www.fao.org/righttofood/droit-a-l'alimentation-accueil/fr/>

